

Parc naturel régional du Morvan



Le Morvan est un vaste massif granitique au cœur de la Bourgogne. Il est constitué d'espaces agricoles en bocage et de grandes surfaces boisées, d'un habitat dispersé, d'une multitude de rivières, ruisseaux, étangs et lacs et de prairies humides.

Le Parc naturel régional du Morvan est un territoire à l'identité forte où l'équilibre est fragile et préservé. Habité, il faut y concilier aménagement du territoire, développement économique et préservation du patrimoine naturel et culturel.

Il regroupe, depuis le décret du 16 octobre 1970, 117 communes réparties sur les 4 départements de la Bourgogne et s'étend sur une superficie de 299 000 hectares pour une population de 74 000 habitants (avec ses 5 villes partenaires).

Le Parc naturel régional du Morvan se situe aux confins de la Nièvre, de la Côte-d'Or, de l'Yonne et de la Saône-et-Loire. Territoire à forte identité, parfois qualifié d'île morvandelle, il conserve toute son authenticité. Les missions du Parc sont définies selon les cinq orientations suivantes :

- La préservation et la valorisation de la qualité du milieu naturel et la maîtrise de l'évolution des paysages en confortant une activité agricole.
Pour cela, le Parc s'attache à maintenir une activité agricole viable. Ainsi, entre 1996 et 2001, a été expérimentée une jachère écologique du Vernay à Saint Brisson entretenue par trois agriculteurs de la commune. Pour préserver encore son réseau hydrographique, le Parc a signé pour 2001 à 2006 un Contrat Rural avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- La promotion d'un développement harmonieux de la forêt.
Une charte forestière de territoire, l'une des premières en France propose un programme d'action pour valoriser tous les usages de la forêt. Le Parc épaulé par l'Ademe (agence de développement et de maîtrise de l'énergie) réhabilite le bois comme combustible.
- Le renforcement du tourisme dans le respect des équilibres locaux.
4000 km d'itinéraires de randonnées pédestres, équestres et VTT ont été aménagés dans le Parc. Des produits, des services et des savoir-faire répondant à des critères d'authenticité, de pratiques artisanales et de nature sur le territoire du Parc ont obtenu la « marque parc ».
- La promotion du développement culturel, de l'éducation et de l'information.
La structure du Parc a permis de fédérer l'ensemble des maisons du patrimoine en un écomusée. Une agence culturelle créée en 2003, a pour mission d'impulser une véritable politique culturelle avec les associations et les artistes vivant en Morvan ou accueillis sur ce territoire.
- L'amélioration de la qualité du cadre de vie et la cohérence des aménagements.
Le Parc travaille à l'intégration paysagère des infrastructures routières, de l'habitat, des industries et bâtiments agricoles, à la révision des Plans d'Occupation des Sols.
Ces objectifs et les actions prévues pour les atteindre sont fixés dans une charte renouvelée tous les dix ans, signée en partenariat avec les acteurs locaux et l'Etat.

Informations pratiques

L'espace Saint Brisson, demeure nobiliaire et agricole témoin d'un passé riche, héberge les services administratifs du Parc. Ce lieu vous accueille toute l'année pour vous offrir des informations touristiques, des visites de musées, des animations de découverte de l'environnement. Des produits du terroir y sont aussi proposés à la vente.

L'ensemble des informations touristiques est disponible sur demande à l'office de tourisme de la maison du Parc

Repères :

Créé le : 16/10/1970

Nombre de communes : 117

Superficie : 285 000 hectares

Nombre d'habitants : 71 000

Villes porte : Arnay-le-Duc (21), Autun (71), Corbigny (58), Châtillon-en-Bazois (58) et Saint-Brancher (89)

Voir aussi :

[Site Internet du Parc naturel régional du Morvan](#) ^[1]

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/parcs-naturels-regionaux/parc-naturel-regional-du-morvan>

Liens

[1] <http://www.parcumorvan.org>